RÈGLEMENT IMPACT LAB

Organisé par le FIPADOC en partenariat avec Think-Film (Impact Production), L'IMPACT Lab réunit 6 projets sélectionnés qui bénéficieront d'un suivi individualisé par des producteurs d'IMPACT afin de définir une stratégie d'IMPACT et de structurer une campagne optimale. Le Lab se déroulera à Biarritz sur deux jours en préambule des Journées professionnelles du FIPADOC, du **jeudi 18** (après-midi) **au samedi 20 janvier** (matin) **2024** (sous réserve de modifications).

1. INSCRIPTIONS - SÉLECTION

A. Date limite d'inscription

- La date limite des inscriptions des projets est fixée au **Jeudi 23 novembre 2023** (minuit, heure française).

B. Conditions d'éligibilité

- Projets francophones en développement avancé ou en production, avec un teaser prêt (les projets à un état d'avancement trop précoce ne peuvent être soumis).
- 20% du budget de production doit être confirmé.
- Toutes les nationalités de projets sont acceptées. Néanmoins, **l'IMPACT Lab se déroulera en français.**
- Formats acceptés : longs métrages ou unitaires (avec une durée minimum de 43 minutes) et séries.
- Il est possible de soumettre plusieurs projets, néanmoins un seul projet par société ou par réalisateur pourra être sélectionné.
- Les projets doivent être portés par un **binôme réalisateur-producteur.**

C. Sélection

- La sélection des projets sera effectuée par un comité de sélection interne au FIPADOC.
- Les porteurs des projets sélectionnés seront directement informés par email dans un délai de deux semaines après la date limite de dépôt des dossiers.
- Les réalisateurs des projets sélectionnés bénéficieront d'une accréditation professionnelle FIPADOC gratuite. Les producteurs des projets sélectionnés devront s'accréditer.

2. FRAIS D'INSCRIPTION

- Tous les projets doivent être enregistrés en ligne au moyen du formulaire d'inscription, sans exception.

- Des frais d'inscription de **150 € HT/ 180 € TTC** sont requis pour toute inscription de projet. L'acquittement de ces frais valide chaque inscription.

3. OBLIGATIONS POUR LES PROJETS SÉLECTIONNÉS

A. Obligations

- En soumettant un projet au FIPADOC 2024, vous vous engagez à ne pas le retirer après sélection.

- Les porteurs de projets devront être présents pendant toute la durée de l'atelier, à Biarritz (**du jeudi 18 janvier après-midi au samedi 20 janvier matin 2024**)

- Les porteurs de projets accepteront de revoir leurs objectifs en matière de campagne d'IMPACT si cela est pertinent pour l'aboutissement du développement.

B. Matériel à fournir

- Les éléments écrits ou visuels d'identification et de promotion devront être libres de droit. Ils devront être transmis dans les délais requis, notamment pour apparaître dans le catalogue officiel des Journées professionnelles.

- Les textes de présentation édités dans le catalogue dédiés aux Journées professionnelles devront être rédigés en français et **en anglais**.

- Les projets sélectionnés recevront un mail de confirmation récapitulant l'ensemble des pièces à fournir.

C. Mentions obligatoires

Une fois terminé, tout projet sélectionné aura l'obligation de mentionner aux crédits « Développé à l'IMPACT Lab - FIPADOC 2024 » et de faire figurer le logo du FIPADOC.

Le producteur s'engage à faire apparaître sur tout support promotionnel (dossier de presse, site internet, affiche, bande-annonce) le logo du FIPADOC téléchargeable sur notre site.

La Présidente du FIPADOC a le pouvoir de régler tous les cas non prévus au présent règlement.
En cas de contestation, seule la version française du règlement fera foi.
Le règlement s'applique pour cette seule édition.

Le FIPADOC se réserve le droit de modifier le règlement à tout moment.

Copyright © FIPADOC 9 octobre 2023